COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 JUIN 2026

CANAL SAINT-MARTIN : UNE DEUXIÈME VICTOIRE DU NOUVEAU PARIS POPULAIRE POUR LE DROIT À LA FRAÎCHEUR

Alors que nous étions les seuls à demander explicitement l'adaptation des usages du canal Saint-Martin et l'ouverture anticipée des baignades face aux épisodes de fortes chaleurs, la majorité parisienne reprend aujourd'hui une proposition que nous avons portée dans le cadre de nos vœux et amendements examinés au Conseil de Paris.

Hier, Emmanuel Grégoire a annoncé l'ouverture dès aujourd'hui à 16 heures de la baignade dans le canal Saint-Martin.

Le Nouveau Paris Populaire salue cette décision. Nous la revendiquons également comme une victoire politique.

Cette décision confirme ce que nous affirmons depuis plusieurs semaines : les calendriers actuels de baignade ne sont plus adaptés aux nouvelles réalités climatiques. Lorsque les températures dépassent les 30 degrés dès le printemps, il n'est plus acceptable d'opposer aux habitants des calendriers administratifs conçus pour un climat qui n'existe plus.

Lors du premier épisode de fortes chaleurs de la fin du mois de mai, de nombreux jeunes se sont baignés dans le canal Saint-Martin pour se rafraîchir. Ils ont trouvé face à eux des opérations de police et des verbalisations. Aujourd'hui, la Ville reconnaît de fait que ces besoins d'accès à l'eau et à la fraîcheur existent et doivent être pris en compte.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 JUIN 2026

Pour autant, cette avancée ne règle pas toutes les incohérences de la politique parisienne d'accès à l'eau.

D'un côté, la Ville ouvre le canal Saint-Martin à la baignade. De l'autre, les piscines municipales restent payantes pour de nombreux usagers alors que l'accès à la fraîcheur devient un enjeu de santé publique et de justice sociale.

Face au changement climatique, l'accès à l'eau ne peut être traité au cas par cas. **Paris doit se doter d'une véritable stratégie garantissant un accès simple, populaire et équitable aux espaces de fraîcheur**.

C'est le sens des propositions portées par le Nouveau Paris Populaire que nous présenterons aujourd'hui à 16h lors du débat sur l'adaptation de la Ville aux fortes chaleurs : adaptation des calendriers de baignade aux épisodes de chaleur, développement des loisirs populaires liés à l'eau, priorité donnée aux habitants des quartiers populaires, accès renforcé au savoir-nager et abandon des réponses principalement répressives face aux baignades de nécessité.

L'ouverture du canal Saint-Martin constitue une première victoire.

Nous entendons désormais obtenir une deuxième victoire : faire reconnaître que l'accès à l'eau, à la baignade et à la fraîcheur doit devenir un droit pour toutes et tous les Parisiens.

Vous trouverez en pièces jointes, l'ensemble de nos interventions, amendements et vœux à ce sujet.